



RÉSILIANCES

Ensemble, concilions activités économiques
et risques majeurs

RÉSISCORE

L'audit de l'entreprise
face aux RISQUES MAJEURS



Vous êtes dirigeant(e)
d'une entreprise ou
d'une organisation
située en zone
de risques naturels
ou technologiques
majeurs ?
Si oui, cet audit
est fait pour vous !

RÉSISCORE :
une évaluation de votre état
de préparation vis à vis
des risques majeurs.
Ce check-up permet d'obtenir
un niveau de résilience
de votre activité.
Il concerne toutes
les entreprises et organisations
quelle que soit leur taille.

CE QUE RESISCORE VOUS APPORTE

- Une **évaluation du niveau de protection et de l'organisation** de l'entreprise face aux risques majeurs

- Un argumentaire pour **valoriser vos actions auprès de votre assureur**

- Des **conseils pratiques** et stratégiques pour mieux protéger les personnes et l'activité en cas de catastrophe (connaissance des consignes, organisation de la sécurité, mesures de protection)

- Un avis sur le **respect des réglementations** en matière de prévention des risques majeurs

EN PRATIQUE



L'ENTREPRISE OBTIENT UN RESISCORE EN 4 ÉTAPES

1

PRENDRE CONNAISSANCE DE LA CHARTE

RESISCORE a une règle du jeu que nous vous invitons à consulter sur le site de l'association.

2



S'INSCRIRE
POUR PRENDRE
RDV

- Envoyer un mail à resiscore@association-resiliances.org
- Joindre le **formulaire d'inscription**.

En fonction du planning, l'obtention du RESISCORE intervient entre 10 et 30 jours.

3

ACCUEILLIR L'AUDITEUR

RESISCORE s'appuie sur un questionnaire relatif à :

- l'information préventive dans l'entreprise ou l'organisation
- la réalisation éventuelle de travaux de protection
- la préparation à la gestion de crise.

L'audit est réalisé grâce à un entretien et une visite sur site. Il est mené par des experts ou des auditeurs formés par l'association.

4

OBTENIR LE RÉSULTAT

Un avis d'expert vous est délivré en même temps que le RESISCORE.

NIVEAUX DU RESISCORE

Un ensemble d'actions est nécessaire pour garantir une prévention et une protection efficaces.

ACCULTURATION

Sensibilisation et/ou formation à la prévention des risques majeurs

Intégration des risques majeurs dans le DUER

Formation du personnel à la mise en œuvre des consignes de sécurité

TRAVAUX

Diagnostic de vulnérabilité de l'activité économique

Cohérence entre le diagnostic et les travaux réalisés

Réalisation de l'ensemble des travaux prévus

ORGANISATION

Mise en place d'un dispositif de relais de l'alerte des populations

Mise en place de mesures organisationnelles de gestion de crise

Mise en place d'un dispositif de continuité d'activité (selon norme ISO ou autre)

SUIVI

Récurrence de l'acculturation

Réalisation d'exercices de gestion de crise

Maintenance des travaux



1 AN

2 ANS

3 ANS

DURÉE DU RESISCORE

En fonction des actions réalisées, le RESISCORE a une durée de validité de 1, 2 ou 3 ans.



RESISCORE, un audit conçu et développé
par l'Association RÉSILIANCES



RÉSILIANCES

Ensemble, **concilions** activités économiques
et risques majeurs

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 2017, l'association RÉSILIANCES a pour but de concilier activités économiques et risques majeurs.

Elle développe des actions d'information, de formation et réalise des outils pédagogiques. Elle représente les entreprises exposées, les accompagne dans leurs démarches de demande de financements et rassemble une filière professionnelle d'experts spécialisés en prévention des risques majeurs.

Association RÉSILIANCES

www.association-resiliances.org

contact@association-resiliances.org

RESISCORE, marque déposée,
tous droits réservés.

L'ensemble des documents se référant à RESISCORE (plaquette, charte, formulaire de demande d'audit, etc.) ne peuvent être reproduits sur le fond ou la forme sans autorisation écrite préalable de l'association.